

En tout, depuis 1947, plus de 87 000 militaires canadiens, hommes et femmes, ont participé à des dizaines de missions de rétablissement et de maintien de la paix ou de surveillance de trêves organisées par les Nations Unies. Et, depuis la Guerre de Corée, plus de 80 Canadiens ont perdu la vie alors qu'ils servaient au sein de forces de maintien de la paix.

Bien que nous soyons fiers de ces réalisations et de ces sacrifices, nous ne pouvons pas nous reposer sur nos lauriers. La cause de la paix nous présente des défis de plus en plus nombreux et complexes. Et, nous faisons face aujourd'hui à un monde instable, incertain et dangereux.

L'on n'a qu'à considérer l'Europe centrale et de l'Est qui est de plus en plus divisée, où nous déplorons les conséquences brutales d'une xénophobie et d'un nationalisme déchaînés, où des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants sont victimes du cercle vicieux des règlements de comptes qui, dans certains cas, datent de centaines d'années, et où la communauté internationale sera appelée à porter secours à des dizaines, sinon à des centaines de milliers de nouveaux réfugiés. Mais l'Europe centrale et de l'Est est loin d'être le seul exemple.

Songez à l'Afrique, non seulement la Somalie, mais plusieurs autres pays, dont le Soudan et l'Angola. Songez à l'Asie, surtout la situation instable et incertaine au Cambodge.

Devant toutes ces situations complexes et explosives, il serait irresponsable, voire immoral, de se tourner le dos et de dire que nous avons déjà fait notre part. De plus, il serait insensé de croire que l'on puisse continuer à s'appuyer sur les approches traditionnelles d'intervention et de maintien de la paix. Une chose est certaine : le Canada restera fidèle aux principes de sécurité collective, de bon gouvernement et de droits de la personne, et de coopération multilatérale.

Chaque Canadien, et chaque Canadienne, peut profiter du maintien et du rétablissement de la paix et ce, pour trois raisons fondamentales :

- Des millions d'emplois canadiens et notre prospérité sont tributaires d'une communauté internationale stable et pacifique où le commerce extérieur peut se faire sans interruption et sans obstacles et où la règle de droit existe.
- En termes très pratiques, des conflits à l'étranger peuvent s'étendre et impliquer le Canada et ses alliés. Or, l'histoire nous offre une multitude d'exemples de conflits où la communauté internationale aurait pu éviter des